



CANDIDATURE POUR UNE DEMANDE D'ABONNEMENT

Du 1^{er} juillet au 31 août 2022

Tous les mercredis et vendredis soir de 19h à 00h

MARCHE DE CREATEURS DU PORT DES PÊCHEURS

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :

NOM SOCIETE (si existante) :

MAIL :

TEL PORTABLE :

ADRESSE COMPLETE :

N° SIRET :

Longueur du stand souhaité (maxi 3 ml) :(NB : profondeur de 2 ml)

Choix de présence (si vous faites plusieurs choix, merci de cocher les cases en précisant l'ordre de préférence : choix 1, choix 2, etc.) :

- Les mercredis soir
- Les vendredis soir
- Les mercredis soir ET les vendredis soir

Pièces à fournir :

Pièce 1 : extrait d'immatriculation D1 de la Chambre des Métiers, carte ambulant, attestation d'assurance professionnelle (si vous êtes designer d'une ligne de produit, une attestation sur l'honneur précisant que vous êtes bien à l'origine de la création de ces éléments, en remplacement de l'extrait d'immatriculation de la Chambre des Métiers).

Pièce 2 : engagement écrit daté et signé que la majorité des produits en vente sont issus de la fabrication artisanale du demandeur. Pour les exposants non abonnés les années précédentes, il est également demandé la fourniture des factures de matière première de l'année précédente.

Pièce 3 : compétences, formation, expérience professionnelle du candidat, préciser éventuellement les autres activités exercées. Joindre l'attestation sur l'honneur signée, portant sur la régularité de la situation du candidat au regard de ses obligations sociales et fiscales. (NB : pour les anciens abonnés, il sera tenu compte du respect des quotas d'absence de leur ancien abonnement).

Pièce 4 : ancienneté sur le marché nocturne du Port des pêcheurs et éventuellement sur d'autres marchés (préciser si marché de créateurs des Halles), au moins 1 fois par semaine pendant 2 mois consécutifs. Attention en cas de doute sur cette ancienneté déclarée, il sera demandé au candidat d'apporter la preuve de ses périodes de présence.

Pièce 5 : descriptif détaillé et prix de vente des produits vendus. Attention l'ensemble des produits doit être détaillé : (voir pièce 7 : fournir des photos de chaque produit)

Pièce 6 : marque des produits vendus (préciser si la marque vous appartient), autres circuits de distribution, site internet et réseaux sociaux de la marque

Pièce 7 : Plusieurs photos DE BONNE QUALITE du stand et des produits, du matériel. En particulier, il est demandé de fournir des photos de tous les produits qui seront à la vente. Les photos de stand devront illustrer à la fois les matériels utilisés (table, parasol : forme, taille, couleur...) mais également refléter la part d'exposition de chaque produit ou gamme de produits proposés sur le stand

Pièce 8 : pour les exposants ayant déjà été abonnés les années précédentes, confirmation écrite du candidat qu'il est à jour de ses paiements (le cas échéant, fournir les justificatifs de paiement demandés par le service).

REMISE DU DOSSIER COMPLET au plus tard le 13 mai 2022 16h

par mail à mca@biarritz.fr

ou directement à la Maison du Commerce et de l'Artisanat (rez-de-chaussée de la Mairie de Biarritz)

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas analysé